



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif
Direction des Enquêtes et des Recensements

**ENQUÊTE POUR L'ETABLISSEMENT DES VALEURS DE REFERENCE ET DES
VALEURS CIBLES DES INDICATEURS DE RESULTATS PRIORITAIRES DE LA
PHASE 1 DU PROSEHADE MESURE DE L'ACCES DE L'ENERGIE AU
NIGER**

RAPPORT DE MISE EN ROUTE

23 Juillet 2018

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE MISE EN ROUTE	1
23 Juillet 2018TABLE DES MATIERES	1
ABREVIATIONS ET SIGLES	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.....	4
II. METHODOLOGIE	7
1. Objectifs et résultats attendus de l'enquête	7
1.1 Objectifs	7
1.2. Résultats attendus.....	7
2. Champ de l'étude	7
3. Détermination de taille de l'échantillon.....	8
III. MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUETE	9
1. Mise en place d'une équipe de coordination et de gestion :	9
2. Elaboration et finalisation des outils de collecte.....	9
3. Programmation des questionnaires et Test pilote	9
4. Recrutement et formation des agents et pilotage.....	10
5. Finalisation des outils après la formation et le pré-test et validation	10
6. Logistique et matériel	11
7. Collecte des données sur le terrain.....	11
8. Gestion des données.....	11
ANNEXES :	13
Annexe 1 : répartition des agents par équipe.....	13
Annexe 2 : répartition des véhicules par équipe	14
Annexe 3 : échantillon de l'enquête	15
Annexe 4 : termes de référence des missions de supervision de la collecte .	1

ABREVIATIONS ET SIGLES

CAPI	: Collecte des Données Assistée par Ordinateur
DER	: Direction des Enquêtes et des Recensements
DPG	: Déclaration de Politique Générale
DS	: Direction des Statistiques
ENISED	: Etude Nationale sur les Indicateurs Soco-Economiques et Démographiques
INS	: Institut National de la Statistique
MHA	: Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ODD	: Objectifs du Développement Durable
ODK	: Open Data Kit
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSEHA	: Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZD	: Zone de Dénombrement

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

L'eau et l'assainissement demeurent des éléments fondamentaux dans la vie de l'être humain. L'existence d'un système d'assainissement cohérent contribue de manière significative dans l'amélioration de ses conditions de vie sur plusieurs plans de son épanouissement (santé, hygiène, économie, développement, etc...).

Chaque individu doit accéder à une eau potable et à l'assainissement adéquat. Cependant plusieurs populations du monde ne parviennent pas à satisfaire ce besoin d'importance capitale. Cette situation préoccupe toute l'humanité.

C'est ainsi que, l'existence en qualité et en quantité, l'accès et l'utilisation de l'eau constituent un enjeu majeur pour toute l'humanité. L'eau et l'assainissement occupent d'ailleurs une place de choix dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies notamment

L'ODD n°6 qui vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous. Cet objectif comprend 8 cibles :

- ✓ Cible 6.1: D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable ;
- ✓ Cible 6.2: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;
- ✓ Cible 6.3. D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses ;
- ✓ Cible 6.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce ;
- ✓ Cible 6.5. D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux ;
- ✓ Cible 6.6. D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs ;
- ✓ Cible 6.a. D'ici à 2030, assurer le renforcement des capacités nationales en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement ;
- ✓ Cible 6.b. Appuyer et renforcer la participation citoyenne à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Au Niger selon les statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, en 2012 le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural

est de 49%. Le taux de desserte à eau potable en milieu urbain en 2012 est de 74% selon les statistiques du SPEN.

Selon les résultats de l'Etude Nationale d'évaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED) réalisée au Niger en août 2015 par l'Institut National de la Statistique (INS), les proportions des personnes utilisant les toilettes non améliorées s'élèvent à respectivement 94,1% en milieu rural et 49% en milieu urbains. Toujours, selon les résultats de la même enquête 59,7% des ménages ruraux utilisent de l'eau en provenance d'une source non améliorée contre 8,8% au niveau des ménages urbains. 19% des ménages urbains utilisent une méthode appropriée pour assainir l'eau avant de l'utiliser. Cette proportion des ménages effectuant un traitement de l'eau avant de l'utiliser selon une méthode appropriée s'élève à 27,4% en milieu rural. Ainsi, ces résultats montrent une proportion importante des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Conscient de cette situation des populations, et pour répondre à l'engagement pris dans la mise en œuvre des ODD, le Niger a entrepris l'élaboration d'un Programme Sectoriel de l'Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030. Le PROSEHA est structuré en 5 sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir ;

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable** : L'hydraulique villageoise qui couvre l'ensemble des localités du périmètre non concédé à la SPEN et transférable aux Collectivités Territoriales. Et l'hydraulique urbaine qui couvre les centres du périmètre concédé à la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN) et non transférable aux collectivités territoriales suite à la réforme dont l'objectif principal est de bâtir un sous-secteur capable de s'autofinancer et d'assurer à moindre coût l'alimentation en eau potable pour l'ensemble des populations vivant dans les centres urbains à l'horizon 2030 ;
2. **Sous-programme Assainissement** : L'objectif du sous-programme est à l'horizon 2030, d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;
3. **Sous-programme Gestion Intégrée des Ressources en Eau** : le PANGIRE en cours d'élaboration ;
4. **Sous-programme Gouvernance** : L'objectif du sous-programme est à l'horizon 2030, d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement à travers 2 objectifs opérationnels ;
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale** : Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'Hydraulique pastorale se fixe un objectif global de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale.

Des indicateurs de performance ont été définis afin de suivre l'exécution de ces sous-programmes. Ces indicateurs correspondent aux Objectifs de Développement Durable adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies (voir ODD n°6 en annexe), ce qui permettra au Niger de pouvoir produire les chiffres alignés sur les normes des Nations Unies.

Il convient donc, dans le processus d'élaboration du PROSEHA, d'établir les valeurs de référence de ces indicateurs de performance afin de renseigner certains indicateurs.

C'est dans ce contexte que l'Institut National de la Statistique a été sollicité par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) pour mener une enquête d'opinion des usagers sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, cette enquête permettra au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) d'une part de se doter de ces indicateurs de référence avant la mise en œuvre effective du projet, de pouvoir mesurer, les changements dans les conditions de vie des populations, notamment en matière d'alimentation en eau potable, d'assainissement, de gestion intégrée des ressources en eau, de gouvernance et d'hydraulique pastorale ; et d'autre part, de suivre le niveau de performance du projet. La réalisation de ce type d'étude est en droite ligne avec la logique d'une bonne gouvernance, car pouvoir mesurer l'impact de son programme ou projet est une exigence de professionnalisme et surtout du bon sens dans toute gestion de développement, surtout avec des ressources importantes à investir pour lesquelles des résultats précis sont attendus par le Gouvernement et les bénéficiaires à toutes les étapes de mise en œuvre.

Ce principe est d'autant plus valable que le projet travaille dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population d'un pays comme le Niger qui tient à la bonne gouvernance, et qui veut absolument montrer des résultats objectifs basés sur des données scientifiques, pour tous les secteurs de développement et en particulier pour des secteurs aussi sensibles que celui de l'hydraulique et de l'environnement priorités du Gouvernement. Ainsi, par rapport à ces secteurs, dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG) devant la Représentation Nationale, le 10 juin 2016, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement disait « l'accès à l'eau pour tous est une question vitale pour laquelle mon Gouvernement œuvrera à chercher des solutions durables »

II. METHODOLOGIE

1. Objectifs et résultats attendus de l'enquête

1.1 Objectifs

1.1.1 Objectif général

L'objectif global de cette enquête est d'opérationnaliser le système de suivi-évaluation du PROSEHA. Il s'agit de mettre à la disposition du MHA des informations quantitatives de base sur les indicateurs de performance de la phase 1 du PROSEHA permettant ainsi d'apprécier les progrès réalisés, notamment en matière d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement et de gestion durable des infrastructures d'eau, d'accès à l'hygiène et à l'assainissement, de maîtrise d'ouvrage communale en termes d'eau potable et des services d'hygiène et d'assainissement. Par ailleurs, la consultation permettra à partir de la situation de référence, de réviser au besoin la matrice de suivi-évaluation de la phase 1.

1.1.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- établir une situation de référence détaillée des différents indicateurs quantitatifs de la phase 1 du PROSEHA ;
- proposer des valeurs cibles atteignables des indicateurs sur la période 2018-2020 sur la base des méthodes appropriées ;
- élaborer une méthodologie et des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données des différents indicateurs qualitatifs et quantitatifs de la phase 1 du PROSEHA;
- élaborer un guide de remplissage des outils de collecte de données auprès des ménages et des communautés ;

1.2. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus de cette enquête :

- La situation de référence de 2017 et une proposition de valeurs cibles pour la période 2018-2020 des indicateurs suivant sont disponibles;
- des valeurs cibles atteignables des indicateurs sur la période 2018-2020 sur la base des méthodes appropriées sont proposées;
- une méthodologie et des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données des différents indicateurs quantitatifs de la phase 1 du PROSEHA sont élaborés;
- un guide de remplissage des outils de collecte de données auprès des ménages et des communautés est élaboré

2. Champ de l'étude

Cette enquête va se dérouler dans toutes les régions du pays à l'acceptation des zones d'accès difficiles.

3. Détermination de taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon dépend des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement issus de l'Enquête Nationale d'Evaluation des Indicateurs Sociodémographiques (ENISED 2015). Cette taille doit assurer la représentativité pour l'ensemble du Niger, par région et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et ensemble milieu rural). La base de sondage pour la détermination de l'échantillon est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H-2012) réalisé en 2012. Cette base est constituée de 19 838 ZD. Chaque ZD (appelée aussi grappe) comprend les informations suivantes : région, département, code d'identification, nombre de ménages, population totale et type de milieu de résidence (rural sédentaire ou rural nomade). Les limites de chaque ZD sont clairement identifiables sur des cartes créées pour les besoins du RGP/H-2012. La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon de cette enquête est un tirage aréolaire, stratifié et à deux degrés. Au premier degré de sondage, à l'intérieur de chaque strate ou domaine d'étude (région et milieu de résidence urbain et rural)), il est tiré de façon systématique et indépendante avec probabilité proportionnelle à la taille de la ZD (nombre de ménages).

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon sera aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, Les ZDs à enquêter dans chaque strate seront tirées de manière aléatoire.

Au second degré les ménages seront tirés aléatoirement dans la ZD après un dénombrement exhaustif.

La répartition de l'échantillon est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par région

REGION	NOMBRE DE MENAGES	NOMBRE DE ZD/GRAPPES
Agadez	605	30
Diffa	605	30
Dosso	605	30
Maradi	605	30
Tahoua	605	30
Tillabéri	605	30
Zinder	605	30
Niamey	496	25
Niger	4 731	237

III. MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUETE

Les principales étapes de réalisation de cette enquête sont les suivantes :

1. Mise en place d'une équipe de coordination et de gestion :

Pour collecter des données fiables et de qualité, il a été mis en place une équipe de coordination et de gestion composée de Statisticiens, Informaticiens et Financiers.

Cette équipe conduit l'ensemble des activités techniques de l'enquête. Elle est ainsi chargée de l'élaboration de la méthodologie de l'enquête, de l'adaptation des outils de collecte des données ainsi que de leur finalisation et leur programmation sur CAPI. Elle assurera également le recrutement et la formation des agents enquêteurs, la supervision de la collecte des données sur le terrain, leur traitement et apurement. Elle est présidée par le Directeur des Enquêtes et des Recensements à l'INS (DER/INS).

2. Elaboration et finalisation des outils de collecte

La démarche adoptée dans cette enquête va consister à collecter des informations au niveau des ménages échantillons. Ainsi deux (2) outils de collecte ont été élaborés dans le cadre de cette enquête. Il s'agit de :

- une fiche de dénombrement : qui renseignera d'une part, sur l'identification de la ZD (région, département, commune/canton, numéro, etc.) et qui permettra d'autre part de lister sans omission ni double compte tous les ménages vivant dans la ZD échantillon;
- un questionnaire ménage : adressé au chef de ménage et qui est destiné à recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques du ménage et de ses membres. Il permet aussi et surtout de collecter des informations en matière de source, d'accès et d'utilisation de l'eau potable et aussi l'assainissement dans le ménage, sur les pratiques familiales essentielles notamment le lavage des mains. C'est également dans ce questionnaire que seront mentionnés les résultats issus de l'eau consommée par le ménage.

3. Programmation des questionnaires et Test pilote

La collecte des données sur le terrain de cette enquête se fera à l'aide des tablettes. Ainsi, les questionnaires ont été programmés sur CAPI. Le choix de ce logiciel s'explique par leur facilité de programmation. L'utilisation de cette technologie mobile a plusieurs avantages :

- a. amélioration de la qualité des données : correction des erreurs et inconsistances pendant que les enquêteurs sont encore sur le terrain ;

- b. obtention d'une base de données fiables, à temps opportun, rendant ainsi le fichier prêt pour la tabulation ;
- l'assurance d'une application de critères uniformes pendant toute la période de collecte de la part de tout le personnel de terrain.

Une fois la programmation terminée, les questionnaires feront l'objet d'un test pilote pour un contrôle de conformité avec les questionnaires papiers.

4. Recrutement et formation des agents et pilotage

Des agents enquêteurs, expérimentés dans la collecte des données, ont été recrutés ou désignés. Ce recrutement s'est fait suite à un avis qui a été lancé et affiché à l'INS, au MHA et l'ANPE et ventilé sur les réseaux sociaux. Pour être retenus pour le test, les candidats doivent remplir des conditions dont entre autres, la disponibilité pendant la formation et la collecte des données d'une durée de douze (12) jours ; avoir une certaine expérience en matière d'enquêtes ou avoir au moins le niveau terminal, etc. A l'issue de cet avis de recrutement, 250 dossiers ont été réceptionnés. Suite à un dépouillement seuls 230 candidats remplissaient les différentes conditions. Il a été ensuite organisé un test écrit le samedi 9 juin 2018. A l'issue de ce test, 102 candidats ont été retenus.

Les agents retenus à l'issue du test de recrutement ont suivi du 20 au 22 juin 2018 une formation de trois (3) jours dont un (1) jour de pré-test (enquête pilote). Cette formation assurée par les membres de l'équipe de Coordination a porté sur divers aspects tels que la méthodologie d'échantillonnage, les techniques d'interviews, le passage en revue de tous les outils de collecte, l'utilisation des smartphones pour la collecte.

A l'issue de la formation (théorique, pré-tests), les 96 meilleurs agents dont 24 chefs d'équipes ont été retenus pour assurer la collecte des données sur le terrain pendant douze (12) jours.

5. Finalisation des outils après la formation et le pré-test et validation

Durant la formation des agents intervenue du 20 au 22 juin 2018 et surtout après le pré-test, des observations et contributions pertinentes ont été faites et prises en compte sur les outils de collecte et dans l'application sous CAPI. Ce sont donc ces questionnaires dits définitifs qui seront administrés aux populations cibles pendant la collecte sur le terrain.

6. Logistique et matériel

La mise en œuvre de cette enquête a nécessité la mobilisation de moyens matériels et logistiques conséquents du début à la fin. Ainsi, durant la formation théorique, deux (2) véhicules de liaison ont été mobilisés par le MHA, et quatre (4) autres véhicules pour le pré-test. Toujours durant la formation une centaine de tablettes/smartphones et des kits pour le test de l'eau ont été mis à la disposition du personnel de collecte.

Pour la collecte des données sur le terrain dont la durée est douze (12) jours, vingt-quatre (24) véhicules ont été mobilisés dont douze (12) par le MHA (neuf (9) à partir de Niamey et trois (3) dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua. Les douze (12) autres véhicules ont été loués.

Compte tenu des difficultés de mobilisation des véhicules, liées une période d'intense activités au niveau du ministère, les deux(2) véhicules destinés à la supervision ont été mobilisés par l'INS pour une durée de dix (10) jours.

Il a été mis à la disposition de chaque agent une tablette. Des power Banks pour la recharge ainsi que des chargeurs véhicules ont été également mis à la disposition des équipes de collecte. Des cartes de ZD, des sacs pour les agents enquêteurs, des produits pharmaceutiques, des chemises à rabats plastifiés, des cartes de communication sont autant de fournitures mises à la disposition des équipes de collecte.

7. Collecte des données sur le terrain

La collecte des données sur le terrain a effectivement débuté **depuis le 20 juillet 2018**, elle est en train d'être assurée par vingt-quatre (24) équipes composées chacune d'un (1) chef d'équipe et de trois (3) enquêteurs pour une durée de douze (12) jours dans leurs zones d'affectation. Un véhicule a été mis à la disposition de chaque équipe pour toute la durée de collecte (**voir la répartition des agents et des véhicules ainsi que l'échantillon de l'enquête en annexes**).

Afin d'apprécier, de faire améliorer la qualité des données recueillies sur le terrain et surtout de vérifier la cohérence interne et la vraisemblance des informations collectées, deux (2) équipes de supervision, constituées chacune de trois (3) superviseurs (2 cadres de l'INS et 1 cadre du MHA) assurent le suivi de la collecte des données sur le terrain pour une durée de dix (10) jours.

8. Gestion des données

Parallèlement à la collecte des données sur le terrain, un gestionnaire de données basé au niveau central anime un système de suivi de la transmission des données sur le serveur ainsi que de l'évaluation de la qualité des données en temps réel. Toujours dans le même ordre d'idées, il a été créé une plateforme (WhatsApp) regroupant tous les contrôleurs, superviseurs et l'équipe technique. Cette plateforme est une sorte de lieu d'échanges d'idées, d'expériences et d'instructions interactives entre les agents. Elle permet aussi de suivre l'évolution des équipes de collecte sur le terrain.

Ainsi, les questionnaires finalisés et certifiés par le chef d'équipe sont envoyés au jour le jour sur le serveur. Ce système permet de faire une évaluation rapide de la qualité des données collectées sur le terrain, durant toute la période de collecte et de faire le point aux équipes afin d'améliorer ou de maintenir le niveau de qualité. Après la collecte des données sur le terrain et leur envoi sur le serveur. Il sera procédé à leur concaténation en vue d'obtenir des bases. Ces bases seront ensuite apurées. Une fois apurées, ces bases des données en version Stata et la documentation subséquente seront transmises au commanditaire. Cette base apurée sera utilisée pour la production des tableaux et graphiques statistiques qui feront l'objet d'une analyse descriptive. Il sera produit un rapport provisoire qui sera transmis au Ministère de l'Hydraulique. Les observations et commentaires suscités lors de la lecture du rapport seront pris en compte pour produire un rapport final de l'enquête

ANNEXES :

Annexe 1 : répartition des agents par équipe

N°	LOCALITES	CHEFS D'EQUIPE	ENQUETEUR 1	ENQUETEUR 2	ENQUETEUR 3
1	ARLIT, IFEROUANE	Abdourahamane Magagi	Ousmane Gounabi	Hamadou Ali Alhassane	Rakia Ousmane Garba
2	TCHIROZERINE	Mohamed Doumono	Abdel-Nasser Alzouma Zakari	Cissé Abdoul Mimoune	Boubacar Saddi 96078731
3	INGALL, TCHIRO	Inoussa Jigo	Salissou Elhadj Sani	Salissou Dabougui Balkissa	Moumouni Hamani Yacouba
4	ABALAK, INGALL, TA, TCHINTA	Karimoun Samari Ousseini	Alhamiss Eji Hamada	Hamissou Malam Barmou	Amadou Gorko Harouna
5	N'GOURTY, NGUIGMI	Makinta Yacine Ahmet	Amadou Lawan	Mahaman Moctar Adji	Tankari Gaoh Oumarou
6	DIFFA, MAINE SOROA	Bassirou Abdoukader	Mlle Daouda Sani Rachida	Hima Ibro	Souley Aboulé
7	GOUDOUMARIA, MAINE	Harissou Oumarou	Mlle Magaram Abdoubar Madou	Abdourahamane Mamadou Mahamadou	Mme Ibrahim Halima Sahabi Bouda
8	BELBEDJI,	Idi Mahaman Tahirou	Magawatta Abdoul Kader	Boubacar Alou	Hadiza Saâdou Djibo
9	D.TAKAYA, TAKEITA, TANOUT	Yacouba Allassane	Maimouna Ibrahim Dan-Dibi	Abdoulkarim Mamalo Mamane Rahilou	Hamani Magagi Abdoul Karim
10	DUNGASS, MAGARIA, MIRRIAH	Issifi Djibrilla Ali	Yehya Mahamane Abdou Razak	Djibrilla Amadou Moctar	Roukayatou Mahamadou
11	KANTCHE, TAKEITA, TESSAOUA	Ibrahim Soumaila Abdoul-Latif	Mahamane Tassiou Rabiou	Ali Sanda Nafissatou	Madjid Elhadji Sani
12	AGUIE, GAZAOUA, MAYAHI	Ibrahim Moumouni	Idi Alou	Saratou Ali Bida	Harouna Souna Oumarou
13	G. ROUMDJI, MADAROUNFA, VM	Nana Fassouma Salissou Nakaka	Issa Seydou Oumarou	Abou Yazid	Hamadou Housseini Abdoulaye
14	DAKORO, MADAOUA	Adamou Djibo	Issoufou Boureima Ali	Saoudatou Hassane Adamou	Issa Ibrahim Amadou
15	BOUZA, KEITA, MADAOUA, TAHOUA	Adamou Ousmane	Manou Moussa Abdoul-Rachid	Mme Ramatou Issoufou	Mme Saidou Halimatou
16	KONNI, ILLELA, MALBAZA	Amadou Hama Ousmane	Alio Mallam Mohamed	Yaya Bachirou	Arzika Bako Issa
17	DOUTCHI, TIBIRI	Ibrah Dandi Abarchi	Hassane Mossi Mamane Bachir	Issaka Seydou	Mme Tahirou Halimatou Adamou Salma
18	DIOUNDIYOU, DOSSO, GAYA	Assitou Fatimatou	Abdoulaye Issaka	Adamou Yayé Hassane	Karimoune Alzouma Safiatou
19	BOBOYE, DO, FALMEYE, LOGA	Abdou Hassane Saratou	Adamou Kio	Hassane Hamani Mariama	Kodo Sounna Kadidiatou
20	ABALA, BELLEYKOIRA, FILINGUE, KOLLO, NY	Issoufou Iddé	Abdoulaye Cissé Alzouma Hamsou	Issifi Barkiré	Oudou Ali Abdoul Hassane
21	KOLLO, NIAMEY	Djamila Abdoulaye Barkiré	Soumaila Seyni	Hassan Kadadé	Rainatou Hamadou Oumarou
22	BANKILARE, GOTHEYE, KOLLO, TERA, NY	Ibrahim Sissoko Mohamed	Abdoulkarim Ali Harouna	Hamsatou Soumana	Hamidou Issaka
23	OUALLAM, SAY, TI, TORODI, NY	Mamane Laouali Seydou	Moumouni Idrissa Ibrahim	Amadou Ladan Salamitou	Hassane Sidibé Abdourahamane
24	VILLE DE NIAMEY	Alkassoum Fati Hassane	Harouna Mabeye Fati	Abdrmane Issifi Dari	Souleymane Awal

Annexe 2 : répartition des véhicules par équipe

N° équipe	LOCALITES	Véhicules	Chauffeurs	Contact des chauffeurs
1	ARLIT, IFEROUANE	8IT 6175 RN	Hamadou Mahamadou	98171675
2	TCHIROZERINE	8I T6184 RN	EKJI Ahmed	96887284
3	INGALL, TCHIRO	8IT 6169 RN	Abdou Saley	90118163
4	ABALAK, INGALL, TA, TCHINTA	8 IT 6174 RN	Amadou Boureima	96134754
5	N'GOURTY, NGUIGMI	8IT 6193 RN	Djibo Hassane	96096929
6	DIFFA, MAINE SOROA	8IT 6182 RN	Samaila Gouala	97551675
7	GOUDOUMARIA, MAINE	8IT 6179 RN	Ali Djibo	97780363
8	BELBEDJI,	8A 5988 RN	Sidikou Habibou	97100837
9	D.TAKAYA, TAKEITA, TANOUT	8A 6066 RN	Ousseini Abdoukarim	98341134
10	DUNGASS, MAGARIA, MIRRIAH	8IT 6181 RN	Amada Salah	96655879
11	KANTCHE, TAKEITA, TESSAOUA	8IT 6189 RN	Oumarou Yayé	96476806
12	AGUIE, GAZAOUA, MAYAHI	8A 7644 RN	Ibrahim Mahamadou	
13	G. ROUMDJI, MADAROUNFA, VM	8IT 6180 RN	Ousman Wada	97673024
14	DAKORO, MADAOUA	8IT 6191 RN	Almouctar Abdoulaye Ali	96230699;92801865
15	BOUZA, KEITA, MADAOUA, TAHOUA	ADM '00470 NY	ISSOUFOU BOUKARY	
16	KONNI, ILLELA, MALBAZA	ADM 00319 RN	Nouhou Mahamane	90627775
17	DOUTCHI, TIBIRI	0015 ADM	Boubacar Saidou	96687430
18	DIOUNDIOU, DOSSO, GAYA	ADM 00318 RN	Ibrahim Inoussa	97721484
19	BOBOYE, DO, FALMEYE, LOGA	ADM 00316 RN	Saley Boulama	96126099
20	ABALA, BELLEYKOIRA, FILINGUE, KOLLO, NY	8IT 7008 RN	Hassane Maïkassoua	98538606
21	KOLLO, NIAMEY	8A 7704 RN	Hama Yabilal	96802468
22	BANKILARE, GOTHEYE, KOLLO, TERA, NY	8A 5987 RN	Issify Sita	96237461
23	OUALLAM, SAY, TI, TORODI, NY	8IT 7600 RN	Oumarou Nouhou	96843298
24	VILLE DE NIAMEY	8IT 6178 RN	Garba Cheffou	

Annexe 3 : échantillon de l'enquête

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
AGADEZ	ADERBISSINAT	ADERBISSINAT	10	10	1	2	53
AGADEZ	ADERBISSINAT	ADERBISSINAT	28	28	2	1	112
AGADEZ	ARLIT	ARLIT	5	5	3	1	138
AGADEZ	ARLIT	ARLIT	41	41	4	1	172
AGADEZ	ARLIT	ARLIT	18	18	5	1	92
AGADEZ	ARLIT	ARLIT	79	79A	6	1	140
AGADEZ	ARLIT	GOUGARAM	17	17	7	2	6
AGADEZ	BILMA	BILMA	4	4	8	1	101
AGADEZ	BILMA	DJADO	1	1	9	2	85
AGADEZ	IFEROUANE	IFEROUANE	21	21	10	2	109
AGADEZ	IFEROUANE	IFEROUANE	49	49	11	2	68
AGADEZ	IFEROUANE	TIMIA	16	16	12	2	99
AGADEZ	IFEROUANE	TIMIA	44	44	13	2	22
AGADEZ	INGALL	INGALL	73	73	14	2	11
AGADEZ	INGALL	INGALL	25	25	15	2	58
AGADEZ	INGALL	INGALL	67	67	16	2	60
AGADEZ	INGALL	INGALL	12	12	17	2	92
AGADEZ	TCHIROZERINE	AGADEZ	12	12	18	1	78
AGADEZ	TCHIROZERINE	AGADEZ	40	40	19	1	73
AGADEZ	TCHIROZERINE	AGADEZ	69	69	20	1	188
AGADEZ	TCHIROZERINE	AGADEZ	82	82	21	1	203
AGADEZ	TCHIROZERINE	AGADEZ	108	108	22	1	170
AGADEZ	TCHIROZERINE	DABAGA	12	12	23	2	144
AGADEZ	TCHIROZERINE	DABAGA	40	40	24	2	136
AGADEZ	TCHIROZERINE	TABELOT	17	17	25	2	129
AGADEZ	TCHIROZERINE	TABELOT	42	42	26	2	90
AGADEZ	TCHIROZERINE	TCHIROZERINE	55	55	27	2	49
AGADEZ	TCHIROZERINE	TCHIROZERINE	24	24	28	2	201
AGADEZ	TCHIROZERINE	TCHIROZERINE	54	54	29	2	83
AGADEZ	TCHIROZERINE	TCHIROZERINE	101	101	30	2	117

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
DIFFA	BOSSO	BOSSO	83	83	31	2	43
DIFFA	BOSSO	BOSSO	25	25	32	2	191
DIFFA	BOSSO	BOSSO	51	51	33	2	102
DIFFA	BOSSO	BOSSO	75	75	34	2	84
DIFFA	BOSSO	BOSSO	99	99	35	2	100
DIFFA	DIFFA	CHETIMARI	5	5	36	2	97
DIFFA	DIFFA	CHETIMARI	32	32	37	2	132
DIFFA	DIFFA	CHETIMARI	58	58	38	2	171
DIFFA	DIFFA	DIFFA	31	31B	39	1	138
DIFFA	DIFFA	DIFFA	25	25A	40	1	154
DIFFA	DIFFA	GUESKEROU	1	1	41	2	68
DIFFA	DIFFA	GUESKEROU	22	22	42	2	150
DIFFA	GOUDOUMARIA	GOUDOUMARIA	80	80	43	2	149
DIFFA	GOUDOUMARIA	GOUDOUMARIA	55	55	44	2	123
DIFFA	GOUDOUMARIA	GOUDOUMARIA	23	23	45	2	188
DIFFA	GOUDOUMARIA	GOUDOUMARIA	102	102	46	2	140
DIFFA	GOUDOUMARIA	GOUDOUMARIA	35	35	47	2	118
DIFFA	MAINE-SOROA	FOULATARI	18	18	48	2	50
DIFFA	MAINE-SOROA	MAINE SOROA	62	62	49	1	231
DIFFA	MAINE-SOROA	MAINE SOROA	15	15	50	2	157
DIFFA	MAINE-SOROA	MAINE SOROA	48	48	51	2	164
DIFFA	MAINE-SOROA	N'GUELBELY	18	18	52	2	102
DIFFA	N'GOURTI	N'GOURTI	18	18	53	2	115
DIFFA	N'GOURTI	N'GOURTI	41	41	54	2	57
DIFFA	N'GOURTI	N'GOURTI	65	65	55	2	112
DIFFA	N'GOURTI	N'GOURTI	88	88	56	2	65
DIFFA	N'GOURTI	N'GOURTI	112	112	57	2	48
DIFFA	N'GUIGMI	KABLEWA	17	17	58	2	158
DIFFA	N'GUIGMI	N'GUIGMI	15	15	59	1	150
DIFFA	N'GUIGMI	N'GUIGMI	39	39	60	2	113
DOSSO	BOBOYE	BIRNI N'GAOURE	41	41	61	2	164

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
DOSSO	BOBOYE	FAKARA	18	18	62	2	172
DOSSO	BOBOYE	KIOTA	16	16	63	2	71
DOSSO	BOBOYE	N'GONGA	10	10	64	2	55
DOSSO	DIOUNDIOU	DIOUNDIOU	43	43	65	2	87
DOSSO	DIOUNDIOU	KARAKARA	80	80	66	2	69
DOSSO	DOGONDOUTCHI	DAN-KASSARI	61	61	67	2	64
DOSSO	DOGONDOUTCHI	DOGONDOUTCHI	44	44B	68	1	163
DOSSO	DOGONDOUTCHI	DOGONKIRIA	44	44	69	2	102
DOSSO	DOGONDOUTCHI	KIECHE	19	19	70	2	75
DOSSO	DOGONDOUTCHI	MATANKARI	52	52	71	2	75
DOSSO	DOGONDOUTCHI	SOUCOUCOUTANE	48	48	72	2	107
DOSSO	DOSSO	DOSSO	52	52	73	2	107
DOSSO	DOSSO	GARANKEDEY	18	18	74	2	176
DOSSO	DOSSO	GOROUBANKASSAM	21	21	75	2	84
DOSSO	DOSSO	MOKKO	69	69	76	2	66
DOSSO	DOSSO	SAMBERA	43	43	77	2	175
DOSSO	DOSSO	TOMBOKOIREY I	25	25	78	2	151
DOSSO	DOSSO	TOMBOKOIREY II	71	71	79	2	107
DOSSO	FALMEY	FALMEY	82	82	80	2	39
DOSSO	GAYA	BENGOU	7	7	81	2	129
DOSSO	GAYA	TANDA	9	9	82	2	70
DOSSO	GAYA	TOUNOUGA	15	15	83	2	70
DOSSO	GAYA	YELOU	58	58	84	2	200
DOSSO	LOGA	FALWEL	56	56	85	2	102
DOSSO	LOGA	LOGA	66	66	86	2	58
DOSSO	TIBIRI (DOUTCHI)	GUECHEME	23	23	87	2	62
DOSSO	TIBIRI (DOUTCHI)	GUECHEME	97	97	88	2	167
DOSSO	TIBIRI (DOUTCHI)	KORE MAIROUA	64	64	89	2	75
DOSSO	TIBIRI (DOUTCHI)	TIBIRI (DOUTCHI)	114	114	90	2	60
MARADI	AGUIE	AGUIE	108	108	91	2	133
MARADI	AGUIE	TCHADOUA	93	93	92	2	164

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
MARADI	DAKORO	ADJEKORIA	42	42	93	2	107
MARADI	DAKORO	BADER GOULA	109	109	94	2	50
MARADI	DAKORO	DAN-GOULBI	13	13	95	2	114
MARADI	DAKORO	KORNAKA	55	55	96	2	152
MARADI	DAKORO	MAIYARA	46	46	97	2	158
MARADI	DAKORO	TAGRISS	52	52	98	2	123
MARADI	GAZAOUA	GAZAOUA	81	81	99	2	145
MARADI	GUIDAN-ROUMDJI	CHADAKORI	106	106	100	2	103
MARADI	GUIDAN-ROUMDJI	GUIDAN ROUMDJI	25	25	101	2	107
MARADI	GUIDAN-ROUMDJI	GUIDAN SORI	129	129	102	2	120
MARADI	GUIDAN-ROUMDJI	TIBIRI (MARADI)	1	1	103	2	57
MARADI	GUIDAN-ROUMDJI	TIBIRI (MARADI)	170	170	104	2	86
MARADI	MADAROUNFA	DAN-ISSA	71	71	105	2	66
MARADI	MADAROUNFA	GABI	50	50	106	2	121
MARADI	MADAROUNFA	MADAROUNFA	48	48	107	2	107
MARADI	MADAROUNFA	SARKIN YAMMA	49	49	108	2	71
MARADI	MAYAHY	EL ALLASSANE MAIREYREY	20	20	109	2	98
MARADI	MAYAHY	GUIDAN AMOUMOUNE	101	101	110	2	139
MARADI	MAYAHY	KANAN-BAKACHE	43	43	111	2	83
MARADI	MAYAHY	MAYAHY	65	65	112	2	122
MARADI	MAYAHY	SARKIN HAOUSSA	1	1	113	2	42
MARADI	TESSAOUA	KORGOM	8	8	114	2	77
MARADI	TESSAOUA	MAIJIRGUI	49	49	115	2	59
MARADI	TESSAOUA	OURAFANE	128	128	116	2	72
MARADI	TESSAOUA	TESSAOUA	80	80	117	2	78
MARADI	VILLE DE MARADI	MARADI ARRONDISSEMENT 1	39	39	118	1	132
MARADI	VILLE DE MARADI	MARADI ARRONDISSEMENT 2	36	36	119	1	87
MARADI	VILLE DE MARADI	MARADI ARRONDISSEMENT 3	94	94	120	1	123
TAHOUA	ABALAK	ABALAK	55	55	121	1	179
TAHOUA	ABALAK	AZEYE	3	3	122	2	86
TAHOUA	ABALAK	TAMAYA	15	15	123	2	174

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
TAHOUA	BIRNI N'KONNI	ALLELA	23	23	124	2	53
TAHOUA	BIRNI N'KONNI	BIRNI N'KONNI	155	155B	125	1	125
TAHOUA	BIRNI N'KONNI	TSERNAOUA	19	19	126	2	163
TAHOUA	BOUZA	ALLAKAYE	73	73	127	2	76
TAHOUA	BOUZA	BOUZA	147	147	128	2	62
TAHOUA	BOUZA	KAROFANE	6	6	129	2	159
TAHOUA	BOUZA	TABOTAKI	41	41	130	2	122
TAHOUA	ILLELA	BADAGUICHIRI	64	64	131	2	129
TAHOUA	ILLELA	ILLELA	32	32	132	2	65
TAHOUA	ILLELA	TAJAE	11	11	133	2	74
TAHOUA	KEITA	GARHANGA	67	67	134	2	104
TAHOUA	KEITA	KEITA	5	5	135	2	84
TAHOUA	KEITA	TAMASKE	72	72	136	2	123
TAHOUA	MADAOUA	BANGUI	53	53	137	2	71
TAHOUA	MADAOUA	GALMA KOUDAWATCHE	22	22	138	2	100
TAHOUA	MADAOUA	MADAOUA	84	84	139	2	88
TAHOUA	MADAOUA	OURNO	63	63	140	2	78
TAHOUA	MADAOUA	SABON GUIDA	65	65	141	2	93
TAHOUA	MALBAZA	DOGUERAWA	69	69	142	2	78
TAHOUA	MALBAZA	MALBAZA	36	36	143	2	215
TAHOUA	TAHOUA	BAMBEYE	20	20	144	2	112
TAHOUA	TAHOUA	BAMBEYE	168	168	145	2	164
TAHOUA	TAHOUA	KALFOU	69	69	146	2	129
TAHOUA	TAHOUA	TAKANAMAT	9	9	147	2	102
TAHOUA	TCHINTABARADEN	KAO	24	24	148	2	76
TAHOUA	TCHINTABARADEN	TCHINTABARADEN	100	100	149	2	85
TAHOUA	VILLE DE TAHOUA	TAHOUA ARRONDISSEMENT 1	27	27	150	1	82
TILLABERI	ABALA	ABALA	57	57	151	2	66
TILLABERI	ABALA	SANAM	62	62	152	2	74
TILLABERI	BALLEYARA	TAGAZAR	28	28	153	2	126
TILLABERI	BANIBANGOU	BANIBANGOU	26	26	154	2	80

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
TILLABERI	BANKILARE	BANKILARE	26	26	155	2	78
TILLABERI	FILINGUE	FILINGUE	40	40	156	2	93
TILLABERI	FILINGUE	KOURFEYE CENTRE	6	6	157	2	136
TILLABERI	FILINGUE	TONDIKANDIA	106	106	158	2	118
TILLABERI	FILINGUE	TONDIKANDIA	79	79	159	2	72
TILLABERI	GOTHEYE	DARGOL	89	89	160	2	130
TILLABERI	GOTHEYE	GOTHEYE	20	20	161	2	73
TILLABERI	KOLLO	BITINKODJI	39	39	162	2	58
TILLABERI	KOLLO	HAMDALLAYE	58	58B	163	2	93
TILLABERI	KOLLO	KARMA	91	91	164	2	82
TILLABERI	KOLLO	KOURE	48	48	165	2	148
TILLABERI	KOLLO	NAMARO	35	35	166	2	110
TILLABERI	KOLLO	YOURI	34	34	167	2	65
TILLABERI	OUALLAM	OUALLAM	50	50	168	2	110
TILLABERI	OUALLAM	SIMIRI	85	85	169	2	73
TILLABERI	OUALLAM	TONDIKIWINDI	77	77	170	2	34
TILLABERI	SAY	SAY	9	9	171	2	92
TILLABERI	SAY	TAMOU	72	72	172	2	98
TILLABERI	TERA	DIAGOUROU	57	57	173	2	63
TILLABERI	TERA	GOROUOL	66	66	174	2	145
TILLABERI	TERA	MEHANA	50	50	175	2	96
TILLABERI	TERA	TERA	27	27	176	2	92
TILLABERI	TILLABERI	KOURTEYE	22	22	177	2	115
TILLABERI	TILLABERI	SINDER	30	30	178	2	119
TILLABERI	TORODI	MAKALONDI	35	35	179	2	107
TILLABERI	TORODI	TORODI	42	42B	180	2	78
ZINDER	BELBEDJI	TARKA	7	7	181	2	176
ZINDER	DAMAGARAM TAKAYA	DAMAGARAM TAKAYA	73	73	182	1	187
ZINDER	DAMAGARAM TAKAYA	MOA	33	33	183	2	101
ZINDER	DUNGASS	DOGO-DOGO	70	70	184	2	52
ZINDER	DUNGASS	DUNGASS	22	22	185	2	149

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
ZINDER	DUNGASS	MALAWA	83	83	186	2	106
ZINDER	GOURE	BOUNE	50	50	187	2	100
ZINDER	GOURE	GOURE	49	49	188	2	127
ZINDER	GOURE	KELLE	75	75	189	2	130
ZINDER	KANTCHE	DOUNGOU	42	42	190	2	190
ZINDER	KANTCHE	KOURNI	14	14	191	2	98
ZINDER	KANTCHE	TSAOUNI	5	5	192	2	138
ZINDER	MAGARIA	BANDE	121	121	193	2	115
ZINDER	MAGARIA	DANTCHIAO	65	65	194	2	103
ZINDER	MAGARIA	MAGARIA	142	142	195	2	106
ZINDER	MAGARIA	SASSOUMBROUM	78	78	196	2	107
ZINDER	MAGARIA	YEKOUA	9	9	197	2	97
ZINDER	MIRRIAH	DOGO	94	94	198	2	103
ZINDER	MIRRIAH	DROUM	68	68	199	2	127
ZINDER	MIRRIAH	GOUNA	35	35	200	2	168
ZINDER	MIRRIAH	MIRRIAH	67	67	201	1	133
ZINDER	TAKEITA	DAKOUSSA	96	96	202	2	90
ZINDER	TAKEITA	GARAGOUMSA	63	63	203	2	135
ZINDER	TAKEITA	TIRMINI	145	145	204	2	133
ZINDER	TANOUT	GANGARA (TANOUT)	57	57	205	2	136
ZINDER	TANOUT	TANOUT	131	131	206	2	46
ZINDER	TANOUT	TANOUT	124	124	207	2	100
ZINDER	TANOUT	TENHYA	55	55	208	2	69
ZINDER	VILLE DE ZINDER	ZINDER ARRONDISSEMENT 2	2	2	209	1	114
ZINDER	VILLE DE ZINDER	ZINDER ARRONDISSEMENT 4	53	53	210	1	176
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	1	1	211	1	83
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	37	37	212	1	75
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	101	101	213	1	134
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	147	147	214	1	133
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	197	197	215	1	77
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	247	247	216	1	61

Région	Département	Commune	NUMZD	NUMZDSEGMENT	Grappe	Milieu Localité	Ménages en 2012
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 1	295	295	217	1	157
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	16	16	218	1	129
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	161	161	219	1	181
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	114	114	220	1	99
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	86	86	221	1	100
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	282	282	222	1	150
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 2	232	232	223	1	61
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 3	27	27B	224	1	151
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 3	84	84	225	1	127
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 3	127	127	226	1	76
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	16	16	227	1	82
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	55	55	228	1	85
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	114	114	229	1	235
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	163	163	230	1	176
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	184	184	231	1	202
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 4	234	234	232	1	174
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 5	25	25	233	1	79
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 5	72	72	234	1	76
NIAMEY	VILLE DE NIAMEY	NIAMEY ARRONDISSEMENT 5	171	171	235	1	90



Annexe 4 : termes de référence des missions de supervision de la collecte

TERMES DE REFERENCE

*Missions de supervision de la collecte des données de l'enquête nationale de référence de suivi des indicateurs du **PROSEHA** au Niger*

Du 21 au 30 juillet 2018

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

L'eau et l'assainissement demeurent des éléments fondamentaux dans la vie de l'être humain. L'existence d'un système d'assainissement cohérent contribue de manière significative dans l'amélioration de ses conditions de vie sur plusieurs plans de son épanouissement (santé, hygiène, économie, développement, etc...).

Chaque individu doit accéder à une eau potable et à l'assainissement adéquat. Cependant plusieurs populations du monde ne parviennent pas à satisfaire ce besoin d'importance capitale. Cette situation préoccupe toute l'humanité.

C'est ainsi que, l'existence en qualité et en quantité, l'accès et l'utilisation de l'eau constituent un enjeu majeur pour toute l'humanité. L'eau et l'assainissement occupent d'ailleurs une place de choix dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies notamment l'ODD n°6 qui vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

Au Niger selon les statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, en 2012 le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural est de 49%. Le taux de desserte à eau potable en milieu urbain en 2012 est de 74% selon les statistiques du SPEN.

Selon les résultats de l'Etude Nationale d'évaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED) réalisée au Niger en août 2015 par l'Institut National de la Statistique (INS), les proportions des personnes

utilisant les toilettes non améliorées s'élèvent à respectivement 94,1% en milieu rural et 49% en milieu urbains. Toujours, selon les résultats de la même enquête 59,7% des ménages ruraux utilisent de l'eau en provenance d'une source non améliorée contre 8,8% au niveau des ménages urbains. 19% des ménages urbains utilisent une méthode appropriée pour assainir l'eau avant de l'utiliser. Cette proportion des ménages effectuant un traitement de l'eau avant de l'utiliser selon une méthode appropriée s'élève à 27,4% en milieu rural. Ainsi, ces résultats montrent une proportion importante des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Conscient de cette situation des populations, et pour répondre à l'engagement pris dans la mise en œuvre des ODD, le Niger a entrepris l'élaboration d'un Programme Sectoriel de l'Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030. Le PROSEHA est structuré en 5 sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir ;

6. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable ;**
7. **Sous-programme Assainissement ;**
8. **Sous-programme Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;**
9. **Sous-programme Gouvernance ;**
10. **Sous-programme Hydraulique pastorale.**

Des indicateurs de performance ont été définis afin de suivre l'exécution de ces sous-programmes. Ces indicateurs correspondent aux Objectifs de Développement Durable adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies (voir ODD n°6 en annexe), ce qui permettra au Niger de pouvoir produire les chiffres alignés sur les normes des Nations Unies.

Il convient donc, dans le processus d'élaboration du PROSEHA, d'établir les valeurs de référence de ces indicateurs de performance afin de renseigner certains indicateurs.

C'est dans ce contexte que l'Institut National de la Statistique a été sollicité par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) pour mener une enquête d'opinion des usagers sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, cette enquête permettra au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) d'une part de se doter de ces indicateurs de référence avant la mise en œuvre effective du projet, de pouvoir mesurer, les changements dans les conditions de vie des populations, notamment en

matière d'alimentation en eau potable, d'assainissement, de gestion intégrée des ressources en eau, de gouvernance et d'hydraulique pastorale ; et d'autre part, de suivre le niveau de performance du projet.

Dans le souci d'obtenir des données de bonne qualité et de bien suivre le déroulement de la collecte sur le terrain, des missions de supervision seront effectuées à l'intérieur du pays suivant deux (2) axes :

1. - **AXE 1** : AGADEZ-TAHOUA-DOSSO-NIAMEY;
2. - **AXE 2** : DIFFA-ZINDER-MARADI-TILLABERI.

II. OBJECTIFS VISES A TRAVERS LES MISSIONS DE SUPERVISION

L'objectif général de ces missions de supervision est de se rendre compte du déroulement de la collecte des données sur le terrain et surtout de leur qualité en vue de contribuer à une meilleure exécution de l'enquête.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- se rendre compte de l'état d'avancement de la collecte des données sur le terrain ;
- vérifier si les instructions données lors de la formation sont respectées notamment en ce qui concerne la formulation des questions et le remplissage du questionnaire ;
- relever les difficultés et les problèmes rencontrés au cours de la collecte et partager, s'il y a lieu, ces problèmes avec les autres équipes de supervision et du niveau central ;
- rendre compte au niveau central de l'évolution des travaux de collecte.

II. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de ces missions, les résultats suivants sont attendus :

- l'état d'avancement de la collecte des données sur le terrain est connu ;
- le respect des instructions pour la formulation et le remplissage du questionnaire est vérifié ;

- les difficultés et problèmes rencontrés sur le terrain sont relevés, solutionnés et partagés avec les autres équipes de supervision et le niveau central ;
- une situation de l'évolution des travaux de collecte est faite.

III. PERSONNEL

Les missions de supervision dureront dix (10) jours à compter du **21 juillet 2018**.

Le retour est prévu pour le **30 juillet 2018**.

AXE 1 : AGADEZ-TAHOUA-DOSSO-NIAMEY:

- IBRAHIM AMADOU TAWAYE, DER/INS
- ABDOU NOMAO, DER/INS ;
- SIDI ABOUBACAR, DS/MH/A.

AXE 2 : DIFFA-ZINDER-MARADI-TILLABERI :

- MME IBRAHIM SALAMATOU, DER/INS ;
- KABIR BOUBACAR ISSA, DSEDS/INS;
- AMADOU MAHAMANE DJAFFAROU DS/MH/A.

IV. LOGISTIQUE

Le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement s'est engagé à fournir les deux véhicules destinés aux missions de supervision. Les deux véhicules réquisitionnés ne sont pas sur place à Niamey, compte tenu de l'urgence l'INS a mobilisé deux (2) pour assurer la mission de supervision :

Répartition des véhicules de la supervision :

AXE	N° Véhicule	Nom et prénom Chauffeur
AXE 1 : Agadez-Tahoua-Dosso-Niamey	8IT 6194 RN	Ibrahim Mouha
AXE 2 : Diffa-Zinder-Maradi-Tillaberi	8IT 6181 RN	Boubacar Ibrahim

